A Bordeaux, une manifestation contre les pesticides dans les vignobles

LE MONDE | 14.02.2016 à 22h50 • Mis à jour le 15.02.2016 à 12h44 | Par Martine Valo

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Classer

Partager (11 021) Tweeter

image: http://s2.lemde.fr/image/2016/02/15/534x0/4865495_6_fcd4_environ-600-personnes-ont-manifeste-dimanche_1f25a14ad330708dd375f4bc6ce2315c.jpg

Dimanche 14 février, à Bordeaux, ils étaient environ 600 à manifester contre l'usage des pesticides. Certains portaient des masques sanitaires ou des tenues d'apiculteurs et brandissaient des pancartes réclamant la « *protection de nos enfants* ». Le succès de cette « marche blanche » sous la pluie a agréablement surpris ses organisateurs : la Confédération paysanne de la Gironde, plusieurs associations et collectifs (Alerte pesticides Léognan, Générations futures, Les amis de la Terre, Allassac ONGF).

Les militants ont voulu profiter de l'émoi suscité par l'émission « Cash investigation », diffusée le 2 février par France 2, pour mobiliser la société civile. Ce programme, qui a été vu par plus de trois millions de téléspectateurs, alerte sur l'impact des produits phytosanitaires sur la santé et sur l'environnement et met précisément l'accent sur la consommation record des vignobles bordelais.

Lire aussi : Révélations de « Cash Investigation » sur l'agriculture qui tue

La culture de la vigne pèse très lourd dans l'économie locale. Elle est présente dans 441 communes sur les 542 que compte le département, dans 78 % des exploitations agricoles, et donne 5 millions d'hectolitres par an. Entre les 6 600 viticulteurs, ses 300 maisons de négoce et ses caves coopératives, le monde du vin est le premier employeur de Gironde et génère 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, comme le rappellent fièrement les professionnels.

Mais cette monoculture engendre des épandages répétés, de fongicides en particulier, pour lutter contre les maladies traditionnelles de la vigne. Après des années d'omerta, les accrocs se multiplient avec les travailleurs – très exposés – et des riverains ; la justice est de plus en plus souvent saisie. Ainsi Valérie Murat et Marie-Lys Bibeyran se battent depuis des années pour faire reconnaître comme maladie professionnelle les cancers du père de l'une et du frère de l'autre, tous deux viticulteurs. En 2014, vingt-trois enfants et leur enseignante avaient été intoxiqués dans la cour de récréation, à Villeneuve (Gironde).

image: http://s1.lemde.fr/image/2016/02/14/534x0/4865200_6_036a_une-mere-avec-sa-poussette-participe-a-la_aae95f21a9ccdf1568c123bd10127912.jpg

« Certains jours, il m'est arrivé de faire rentrer mes petits-enfants pour les protéger d'épandages alentour », témoigne Dominique Techer, viticulteur bio à Pomerol. Lui qui se présente comme un poil à gratter notoire dans le milieu feutré de la viticulture est l'un des organisateurs de la manifestation. *« Je suis obligé de faire analyser mes récoltes, j'y retrouve sous forme de traces le bruit de fond des pesticides dans le bordelais »*, se désole-t-il. Pour lui, la culture conventionnelle est arrivée dans une impasse, piégée par une mécanisation à outrance et par trop de traitements répétés. *« Les résistances des champignons se développent et seuls les vieux produits les plus dangereux restent efficaces »,* estime-t-il.

Un diagnostic inquiétant

Une note technique sur la résistance des maladies de la vigne, cosignée par plusieurs organismes dont l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et les chambres d'agriculture, dressait à ce sujet un diagnostic inquiétant en 2015 en concluant que plusieurs familles de substances chimiques avaient perdu toute efficacité dans la lutte contre le mildiou, l'oïdium et la pourriture grise. Continue-t-on d'épandre des pesticides qui ne servent plus à rien ? *« Nous utilisons des produits homologués*, rétorque Bernard Farges, le président du Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux. *Nous savons qu'il y a une attente sociétale et nous informons les viticulteurs sur d'autres façons de travailler, mais s'il faut changer les règles, c'est à l'Etat de le faire. »*

Le 12 février, à la suite d'une étude sur les risques de cancer liés au glyphosate, la ministre de l'écologie a précisément demandé à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) de réexaminer ce produit. Ségolène Royal veut que soit aussi étudié l'effet de cet herbicide combiné avec certains de ses adjuvants et invite l'Anses à *« retirer d'ici la fin du mois de mars les autorisations de mise sur le marché des préparations phytopharmaceutiques contenant ces coformulants présentant des risques préoccupants ».*

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/02/14/a-bordeaux-une-manifestation-contre-les-pesticides-dans-les-vignobles_4865202_3244.html#OTukMSYO3vd8Hchh.99